



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24177012



04 DEC. 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0449 157 807**

Nom

(en entier) : **CHRIS COMMUNICATIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fabry, 23 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration tenue au siège à la date du 15 novembre 2024 :

"

1. Nomination

L'organe d'administration décide de nommer en qualité de délégué à la gestion journalière pour une durée indéterminée Madame Nancy Beaupain, NN° 80.10.06-176.36.

En accord avec l'article 21 des statuts de la société Chris Communications, le conseil d'administration décide que le délégué à la gestion journalière pourra prendre acte et signer seul les actes juridiques relatifs à Chris Communication de tout type, pour autant qu'ils n'excèdent pas un montant maximum de 150.000€.

Son mandat sera exercé à titre gratuit jusqu'à décision contraire de l'organe d'administration.

2. Pouvoirs

L'organe d'administration désigne comme mandataire spécial la SRL Financial Way, représentée par son administrateur Christophe MATHIEU, ayant son siège social Rue des Guillemins 16/34 à 4000 Liège et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Financial Way ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

"

Pour extrait conforme,
Financial Way SRL,
Mandataire,
Représentée par Monsieur Christophe MATHIEU,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2024 - Annexes du Moniteur belge